



AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

19 février 2015

Consultation publique portant sur le rapport du groupe de réflexion sur les cessions d'actifs significatifs

L'AMF consulte jusqu'au 20 mars 2015 sur les propositions émises par le groupe de réflexion sur les cessions d'actifs significatifs constitué en mai dernier à la suite des opérations SFR-Vivendi et Alstom. Ces propositions ont pour objectif de prévoir une procédure plus organisée d'encadrement de ces transactions réalisées par une société cotée. Les contributions à la consultation doivent être envoyées à l'adresse suivante :

directiondelacommunication@amf-france.org URL =
[mailto:directiondelacommunication@amf-france.org]

 Télécharger le contenu

SUR LE MÊME THÈME

 S'abonner à nos alertes et flux RSS

RAPPORT / ÉTUDE

GESTION D'ACTIFS

10 juin 2022

L'évolution du marché des fonds monétaires entre le 31 mars 2020 et le 31 mars 2022



ACTUALITÉ

GESTION D'ACTIFS

09 juin 2022

Evaluation du caractère approprié et exécution simple dans la directive MIFID II: l'AMF applique les orientations de l'ESMA



ACTUALITÉ

EUROPE & INTERNATIONAL

02 juin 2022

L'AMF renouvelle son appel à la mise en place d'une réglementation des fournisseurs de données, notations et services ESG



Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact : Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02